



P.A.L.M

Palme Aquadémique de Loing Morétain
Piscine du Grand Jardin
Route de Saint Mammès
77250 MORET SUR LOING

FFESSM n°07 77 0644
Jeunesse & Sport n° AS 77 97 0773

DOCUMENTS A FOURNIR

1. La **FICHE D'INSCRIPTION** remplie, **DATEE et SIGNEE**, ainsi que **l'autorisation parentale** pour les mineurs. Vous devez compléter en version informatique et l'imprimer (voir fichier dossier d'inscription en PDF ou Word).
2. Un **CERTIFICAT MEDICAL d'Absence de Contre-Indication à la pratique de la Plongée** (CACI) daté de **moins de 1 an**, modèle dans les documents distribués, voir votre médecin traitant (voir fichier certificat médical).
3. Une **PHOTO D'IDENTITE** à coller sur la fiche d'inscription ou scannée récente.
4. Une **PREUVE DE VIREMENT** (RIB de l'association joint au dossier d'inscription page 4; voir modalités page 3)

Merci de nous **remettre l'ensemble de ces documents** dans une **POCHETTE TRANSPARENTE** qui vous a été remise lors de votre inscription ou que vous fournirez

LE CERTIFICAT MEDICAL

La plongée sous-marine nécessite un certificat médical particulier. Merci d'utiliser le formulaire FFESSM correspondant joint au dossier ou à télécharger sur le site de la FFESSM (ffessm.fr)

Si vous êtes un nouveau licencié, pour des raisons d'assurances, vous ne pourrez pas accéder aux bassins avant de nous avoir remis l'ensemble des documents.

Conservez l'original de votre certificat médical. Il vous sera demandé durant les séances d'entrainements en fosses de plongées et durant nos séjours plongés en milieu naturel.

DOCUMENT QUE VOUS RECEVREZ

À la suite du traitement de votre dossier, vous recevrez automatiquement :
Pour les nouveaux licenciés, votre licence par courrier, adressée directement par la FFESSM.
Pour les anciens licenciés, le QR code de votre licence sera mis à jour par la FFESSM

Cette licence est obligatoire durant les séances d'entrainement en fosses de plongées et durant nos séjours plongés en milieu naturel ainsi que toutes les activités organisées par le



ORGANISATION ANNUELLE DE LA P.A.L.M. PRATIQUE A LA PISCINE THEORIE En présentiel ou distanciel

Pratique de la bouteille ;

Le lundi soir à la piscine de MORET de 20h00 à 22h00 pour les adultes et les adolescent(e)s.
Le bassin extérieur est accessible de 19h00 à 20h15 pour les nageurs

Le vendredi soir à la piscine de MORET de 20h00 à 22h00 pour les enfants, adolescents et leurs parents plongeurs.

Pas de séance piscine pendant les périodes de vacances scolaires et les jours fériés.

Les vendredis uniquement en période scolaire, pas de séance quand la Communauté de Communes Moret Seine et Loing décide d'organiser une manifestation le vendredi soir : Soirée ZEN en Nocturne...

Pas de séance le vendredi 7 mai 2027 (week-end de l'Ascension), sortie annuelle du club

Le club informera les parents pour toute modification du planning via un courriel d'information et via le groupe **WhatsApp PALM 2026/2027**.

Théorie Enfants/Adolescents/Adultes Tous niveaux.

Pour les enfants : les cours théoriques auront lieu en présentiel sur un rythme d'environ 1 séance par mois. Cette séance prendra place le vendredi soir sur les horaires habituels et se tiendra dans une salle à côté de la piscine

Pour les adolescents et adultes : les cours théoriques auront lieu en présentiel le lundi soir. Les calendriers seront déterminés en fonction des effectifs (nombre de personnes, niveaux, etc.)

Document non exhaustif.

SAISON 2026/2027 TARIFICATIONS

MODALITES DES REGLEMENTS

Règlements : 1^{er} versement Septembre : Adhésion 50 €. **Merci de libeller votre règlement comme suit : “ADHESION PALM 26-27 NOM PRENOM”**

2^{ème} versement Octobre : Licence. Prix en fonction du niveau, voir tableau ci-dessous. **Merci de libeller votre règlement comme suit : “PALM 26-27 NOM PRENOM COTISATION”**

Vous avez la possibilité d'étaler votre paiement via un 3^{ème} versement (en janvier) et un 4^{ème} versement (en mars). Dans ce cas-là, merci de diviser le prix de votre licence par 3 (arrondir à l'euro supérieur) et de **libeller votre règlement comme suit : “PALM 26-27 NOM PRENOM NIVEAU PREPARE VIREMENT 1/2/3”**

Vous recevrez un rappel pour les mois de janvier et de mars.

Les encadrants doivent régler leur cotisation en 2 versements maximum.

OPTIONS MATÉRIELS

Embout à 15 € Chèque ou virement.

Merci de libeller votre règlement comme suit : “PALM 26-27 NOM PRENOM EMBOUT”

TARIFS SAISON 2026/2027

Adhésion : **50€**

Adhésion passagère : **20 €** pour une participation unique a une sortie.

Licence incluse pour :

Préparation niveau 1 ou 2 ou 3 (à partir de 14 ans) :	200 €
Préparation Initiateur (E1) :	120 €
Préparation N4 (GP) ou MF1(E3) :	245 €
Encadrant E1 :	90 €
Encadrant E2 :	75 €
Encadrants E3 et E4 :	50 €
Enfants de 10 à 14 ans :	150 € (1^{er} enfant)
Enfants de 10 à 14 ans	125 € (2^{ème} enfant)
Enfants de 10 à 14 ans :	100 € (3^{ème} enfant)
Loisirs :	125 €
Stage R.I.F.A.P :	80€
Stage NITROX :	En fonction des stages organisé
Trimestre hors licence	65 €
Pour les moins de 18 ans le club prête tout le matériel de plongée en piscine et lors des stages en milieu naturel. Reste à la charge du plongeur(se) l'embout et son attache 15€.	

Pour information Tarifs F.F.E.S.S.M.

Licence : **50 €** (adulte) + 16 ans **30,50 €** (junior 12 à - 16 ans) **14€** (enfants – de 12 ans).

Perte de la carte de niveau **16 €** (sous réserve des tarifs FFESSM)

Perte de la licence **20 €** (sous réserve des tarifs FFESSM)

Pour la comptabilité, **Nous vous demandons de bien séparer l'adhésion de la Cotisation. C'est pourquoi nous vous demandons de faire plusieurs virements. Pour les virements indiquer « Nom prénom de l'adhérent et le motif du virement, Adhésion ou Cotisation ou Matériel ou autre...»**

Si vous avez besoin d'une facture (comités d'entreprises, employeurs...) l'inscrire sur la fiche d'inscription.

En cas de doute contacter :

- Le trésorier Christophe PEREZ, courriel : pterois77@sfr.fr téléphone : 06 17 26 56 22
- Le secrétaire Sylvain LASNIER, courriel lasnierplouf@gmail.com ou 06 40 14 15 63
- Le président Emmanuel RIQUELME, emmanuel.riquelme5@orange.fr ou 07 64 45 94 85

R.I.B.



Relevé d'Identité Caisse d'Epargne

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virement, paiement de quittance, etc.).

Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.

17515	90000	08161766320	52	CE ILE DE FRANCE
<i>c/étab</i>	<i>c/guichet</i>	<i>n/compte</i>	<i>c/rice</i>	<i>domiciliation</i>

IBAN

FR76	1751	5900	0008	1617	6632	052
------	------	------	------	------	------	-----

BIC

C	E	P	A	F	R	P	P	7	5	1
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Intitulé du compte **LA P A L M**
PISCINE DU GRAND JARDIN
ROUTE DE SAINT MAMMES
77250 MORET SUR LOING

MORET SUR LOING
23 RUE GRANDE
77250 MORET SUR LOING
TEL : 01.72.66.60.07

INFORMATION SUR LES ASSURANCES COMPLÉMENTAIRES

La licence donne droit à une assurance de responsabilité civile (Tiers).

Pour une assurance complémentaire, pensez à vous renseigner auprès de votre assurance et des modalités concernant la plongée subaquatique.

L'assurance complémentaire peut être demandée sur certains voyages de plongée. Vous pouvez par exemple vous rapprocher de :

Assurance LAFONT qui est affilié à la FFESSM

D.A.N. Assurance internationale

Voir tarifications ci-dessous

Liste des offres

[Retour au site](#)

[Espace client](#)

[Déconnexion](#)

ASSURANCE LOISIRS DE BASE

Loisir 1	Loisir 2	Loisir 3	Piscine
Frais de recherche et de sauvetage : 10 000 € Garantie frais d'hospitalisation et de traitement sur prescription médicale : 15 000 € dans le pays de domiciliation / 50 000 € dans le mode entier (hors pays de domiciliation) Capital en cas d'Invalidité Permanente et Totale : 11 500 € Capital en cas de décès ou disparition judiciairement constatée : 15 000 € Consulter la notice	Frais de recherche et de sauvetage : 15 000 € Garantie frais d'hospitalisation et de traitement sur prescription médicale : 30 000 € dans le pays de domiciliation / 50 000 € dans le mode entier (hors pays de domiciliation) Capital en cas d'Invalidité Permanente et Totale : 40 000 € Capital en cas de décès ou disparition judiciairement constatée : 25 000 € Garantie Bris de Matériel : 300 € Consulter la notice	Frais de recherche et de sauvetage : 25 000 € Garantie frais d'hospitalisation et de traitement sur prescription médicale : 31 500 € dans le pays de domiciliation / 300 000 € dans le mode entier (hors pays de domiciliation) Capital en cas d'Invalidité Permanente et Totale : 90 000 € Capital en cas de décès ou disparition judiciairement constatée : 45 000 € Garantie Bris de Matériel : 500 € Consulter la notice	Garantie frais d'hospitalisation et de traitement sur prescription médicale : 8 00 € dans le pays de domiciliation / 40 000 € dans le mode entier (hors pays de domiciliation) Capital en cas d'Invalidité Permanente et Totale : 11 500 € Capital en cas de décès ou disparition judiciairement constatée : 8 00 € Garantie Bris de Matériel : 300 € Consulter la notice
○ 24.2 €	○ 28.85 €	○ 49.45 €	○ 13.4 €

ASSURANCE LOISIRS TOP

Loisir 1 Top	Loisir 2 Top	Loisir 3 Top
Garanties de la formule Loisir 1, plus : Annulation voyage plongée Interruption de votre voyage plongée en cas de rapatriement médical Assurance bagages voyage plongée Garantie "Avance sur caution pénale à l'étranger" Consulter la notice	Garanties de la formule Loisir 2, plus : Annulation voyage plongée Interruption de votre voyage plongée en cas de rapatriement médical Assurance bagages voyage plongée Garantie "Avance sur caution pénale à l'étranger" Consulter la notice	Garanties de la formule Loisir 3, plus : Annulation voyage plongée Interruption de votre voyage plongée en cas de rapatriement médical Assurance bagages voyage plongée Garantie "Avance sur caution pénale à l'étranger" Consulter la notice
○ 46.35 €	○ 57.7 €	○ 95.8 €

ASSURANCE DAN AVEC TARIF mai 2026

Dive Local

Pour les plongeurs qui plongent exclusivement dans leur propre pays.

Il comprend:

Assurance accidents de plongée

Valable uniquement dans votre pays de résidence, pour 365 jours. **Tous les types de plongées** sont couverts (plongée en scaphandre et en apnée).

Avantages optionnels:**Pour vous:**

- ☐ Extension couverture décès € 6.000,00 (Plongée technique exclue) ?
- ☐ Extension couverture décès € 10.000,00 (Plongée technique exclue) ?

Sport Bronze

Pour les plongeurs qui recherchent une couverture de base, au tarif le plus bas.

Il comprend:

Assurance accidents de plongée

Valable dans le monde entier, pour 365 jours. **Plongée récréative uniquement** (plongée en scaphandre et en apnée). Profondeur maximale : 40m.

Avantages optionnels:**Pour vous:**

- ☐ Extension couverture décès € 25.000,00 (Plongée technique exclue) ?
- ☐ Extension couverture décès € 50.000,00 (Plongée technique exclue) ?

Pour votre famille:

- ☐ Assurance urgences médicales liées et non liées à la plongée pour max. 3 membres de la famille. ?
- ☐ Assurance urgences non liés à la plongée à l'étranger pour max 3 membres de la famille (60 jours) ?
- ☐ Assurance urgences non liés à la plongée à l'étranger pour max 6 membres de la famille (60 jours) ?

Sport Silver

Le régime ayant le meilleur rapport qualité-prix.

Il comprend:

Assurance accidents de plongée

Valable dans le monde entier, pour 365 jours. **Tous les types de plongées** sont couverts (plongée en scaphandre et en apnée).

Assurance urgences médicales non liées à la plongée

Valable uniquement pendant les voyages à l'étranger, pour un maximum de **90 jours** par an.

Très bonne couverture

Plus complète que le régime Bronze.

Avantages optionnels:**Pour vous:**

- ☐ Extension couverture décès € 25.000,00 (Plongée technique exclue) ?
- ☐ Extension couverture décès € 50.000,00 (Plongée technique exclue) ?
- ☐ Travel No-Limits: assurance urgences non liés à la plongée à l'étranger (365 jours) ?

Pour votre famille:

- ☐ Assurance urgences médicales liées et non liées à la plongée pour max. 3 membres de la famille. ?
- ☐ Assurance urgences non liés à la plongée à l'étranger pour max 3 membres de la famille (90 jours) ?
- ☐ Assurance urgences non liés à la plongée à l'étranger pour max 6 membres de la famille (90 jours) ?
- ☐ Travel No-Limits: assurance urgences non liés à la plongée à l'étranger pour max 3 membres de la famille (365 jours) ?
- ☐ Travel No-Limits: assurance urgences non liés à la plongée à l'étranger pour max 6 membres de la famille (365 jours) ?

Sport Gold

Pour les plongeurs qui recherchent une protection maximale.

Il comprend:

Assurance accidents de plongée

Valable dans le monde entier, pour 365 jours. **Tous les types de plongées** sont couverts (plongée en scaphandre et en apnée).

Assurance urgences médicales non liées à la plongée

Valable uniquement pendant les voyages à l'étranger, pour un maximum de **120 jours** par an.

Excellente couverture

Les plafonds de couverture les plus élevés, pour la meilleure protection.

Avantages optionnels:**Pour vous:**

- ☐ Extension couverture décès € 25.000,00 (Plongée technique exclue) ?
- ☐ Extension couverture décès € 50.000,00 (Plongée technique exclue) ?
- ☐ Travel No-Limits: assurance urgences non liés à la plongée à l'étranger (365 jours) ?

Pour votre famille:

- ☐ Assurance urgences médicales liées et non liées à la plongée pour max. 3 membres de la famille. ?
- ☐ Assurance urgences non liés à la plongée à l'étranger pour max 3 membres de la famille (120 jours) ?
- ☐ Assurance urgences non liés à la plongée à l'étranger pour max 6 membres de la famille (120 jours) ?
- ☐ Travel No-Limits: assurance urgences non liés à la plongée à l'étranger pour max 3 membres de la famille (365 jours) ?
- ☐ Travel No-Limits: assurance urgences non liés à la plongée à l'étranger pour max 6 membres de la famille (365 jours) ?

Total € 48,04**Total € 70,99****Total € 102,96****Total € 234,94**